

Fléville

Info Flash



Juillet 2018

Opération Tranquillité Vacances



Durant votre absence en juillet et/ou en août, la police nationale peut, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier du service « **Opération Tranquillité Vacances** », n'oubliez pas de déposer votre formulaire d'inscription, en mairie, quinze jours avant votre départ !



Samedi 08 septembre 2018
de 09h00 à 13h00
à la salle des fêtes

Dans ce numéro :

Les échos du Conseil	2
Nouvelle structure d'Accueil Collectif de Mineurs	2
Dernier comité de pilotage TAP	2
OGGRE : arrêt des services	3
Présentation des grands projets	3
La vie de la commune	3-4

MAIRIE DE
FLEVILLE-DEVANT-NANCY
18 rue du Château
54710 FLEVILLE
Tél. 03.83.26.35.25
Fax 03.83.26.13.84
E. mail : mairie@fleville.fr

Éditorial du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Comme je l'avais annoncé dans mon éditorial de janvier, plusieurs gros dossiers ont été étudiés et sont mis en œuvre ou le seront prochainement.

Lors d'une réunion publique le 13 juin dernier, mes collègues et moi-même avons présenté trois grands projets. Un est d'ores et déjà réalisé, il s'agit de la vidéoprotection sur la commune avec l'installation de dix caméras, couvrant toutes les entrées de ville et trois sites importants : le complexe sportif et les aires de jeux situées rue Mozart et rue Jean Royer. J'espère que ce dispositif pour la sécurité des biens et des personnes permettra de limiter les méfaits sur la commune.

Le second concerne la mise en accessibilité et la rénovation partielle de la Maison des Associations. Ces travaux débiteront dans quelques jours et se termineront en fin d'année. Durant cette période, le rez-de-chaussée du bâtiment sera interdit au public. La salle Jules Renard sera également mise aux normes cet été. Les travaux concernent le bloc sanitaire, qu'il convient de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le troisième projet porte sur l'aménagement d'un lotissement d'une centaine de logements route de Lupcourt. Ce projet consiste en une opération mixte accession/location dont l'objectif est de faire venir des jeunes couples sur la commune sans oublier des logements adaptés aux seniors qui pourraient éventuellement profiter aux flévillois désireux de quitter leurs pavillons peut être devenus trop difficile à entretenir. La réalisation est soumise à la modification du Plan Local d'Urbanisme. Compte tenu des délais de procédures administratives nécessaires, le 1^{er} coup de pioche pourrait être donné au printemps 2019.

Durant le 1^{er} semestre le gros dossier sur le nouvel Accueil Collectif de Mineurs qui ouvrira ses portes à la rentrée de septembre a mobilisé le groupe de travail. Une présentation aux parents d'élèves a été faite le 28 juin dernier. Poursuivant le travail mené depuis plus de 30 ans par l'association OGGRE, que je remercie vivement pour l'excellent travail fourni durant toutes ces années, la municipalité assurera désormais le service de restauration scolaire et de garderie avant et après les heures de classe. A ces services s'ajouteront un accueil en étude surveillée et un accueil de loisirs extra-scolaire. Je tiens à remercier l'ensemble des élus municipaux ainsi que le personnel administratif et technique pour leur implication et leur participation active dans les dossiers, permettant ainsi de mener à bien l'ensemble de ces projets. Je remercie également les associations de parents d'élèves, toujours présentes pour le suivi des dossiers scolaires, et les félicite pour l'organisation et la belle réussite de la kermesse des écoles.

Le réseau des Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP), animé par Didier Reneaux, compte aujourd'hui 27 personnes et couvre le territoire communal. 8 défibrillateurs sont à leur disposition. Un grand merci à eux pour leur engagement.

Côté environnement, comme chaque année, tous les efforts sont déployés pour que Fléville soit fleurie et accueillante. Félicitations aux services techniques de la ville pour le travail qu'ils effectuent au quotidien.

Fléville se démarque également sur le plan sportif, et la municipalité a tenu à mettre à l'honneur, au cours d'une petite réception, deux équipes qui montent en division supérieure grâce à leurs excellents résultats. Pour la saison 2018-2019, l'équipe féminine du Handball Club Flavigny Fléville Richardménéil évoluera en national 2 et l'équipe B de football du stade flévillois évoluera en 3^{ème} division de district. J'adresse toutes mes félicitations à ces deux clubs tant aux joueuses, joueurs qu'aux dirigeants. C'est l'occasion pour moi de remercier tous les bénévoles qui s'impliquent sans compter leur temps pour faire vivre le sport et la culture. Enfin, je n'oublie pas le Comité des fêtes qui à chaque manifestation met tout en œuvre pour faire rayonner notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances et un bel été.

Votre Maire,
Alain BOULANGER





Echos des Conseils du 30 Mai et du 18 juin 2018

Accueil collectif de mineurs (ACM) Sécheresse 2015

Le Conseil Municipal a accepté la création de l'Accueil Collectif de Mineurs avec une mise en service à compter du 3 septembre 2018. Le règlement intérieur a été approuvé et les tarifs ont été fixés pour la période 2018-2019. Le projet éducatif et le projet pédagogique ont également été approuvés.

Vu la demande en annulation du jugement du Tribunal Administratif du 20 mars 2018 formulée par le ministre de l'intérieur devant la cour administrative d'appel de Nancy, Maître Loctin a été désigné pour défendre les intérêts de la commune dans cette affaire pour un montant de 2 300 € HT (montant pris en charge par l'assurance de la commune).

Groupement de commandes

Afin de préparer un nouvel appel d'offres, le Conseil Municipal a approuvé le projet de convention de groupement de commandes "achats de carburants" et notamment la désignation de la Métropole du Grand Nancy en qualité de coordonnateur du groupement.



Présentation de la nouvelle structure d'Accueil Collectif de Mineurs

Un Accueil Collectif de Mineurs municipal, déclaré auprès de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et de la C.A.F (Caisse d'Allocations Familiales), ouvrira ses portes à la rentrée des classes 2018. Il recevra les enfants d'âge primaire (écoles maternelle & élémentaire) toute l'année :

- Les jours de classe (accueil du matin, restauration scolaire, accueil du soir, étude surveillée)
- Les mercredis (à la demi-journée avec repas en sus ou à la journée repas inclus)
- Les vacances scolaires de Toussaint, d'Hiver, et de Printemps (une semaine sur 2 en semaine complète repas inclus)
- Les congés d'été (en semaine complète repas inclus)

Les enfants seront encadrés par du personnel qualifié permanent (un directeur, un directeur adjoint, une équipe d'animateurs, un personnel technique). Ponctuellement, des intervenants extérieurs disposant de compétences spécifiques seront conviés.

L'équipe d'animation proposera, suivant les périodes et le rythme de l'année, des activités très diversifiées, permettant l'épanouissement et l'éveil de l'enfant en toute sécurité notamment : des activités physiques, culturelles, artistiques & patrimoniales, créatives, scientifiques & technologiques, d'éducation à l'environnement et au développement durable, des sorties, des rencontres intergénérationnelles, des grands jeux, des spectacles...

L'Accueil Collectif de Mineurs de Fléville devant Nancy se veut être un lieu d'apprentissage de l'autonomie et de la solidarité. Les modalités d'accueil de cette nouvelle structure ont été présentés lors d'une réunion d'information qui s'est tenue à la salle des fêtes le 28 juin dernier.

Dernier comité de pilotage TAP



Le dernier comité de pilotage des TAP s'est réuni le 20 juin dernier, autour du verre de l'amitié, marquant ainsi la fin des activités périscolaires et le retour à la semaine de 4 jours. Le maire Alain Boulanger a manifesté sa fierté quant à la qualité des TAP mis en place sur la commune et a vivement remercié Laurence Pecorari, son adjointe aux affaires scolaires, pour le travail accompli. Il a remercié également les directrices des écoles pour leur implication, Mme Bertrand pour son ouverture aux idées nouvelles et Mme Meunier sans qui l'agrément jeunesse & sport n'aurait pas été possible. Pour finir, il n'a pas oublié les représentants des associations de parents d'élèves qui ont contribué à cette belle réussite par une attitude constructive, en répondant toujours présents lors des phases de concertation et en étant force de proposition dans les axes d'amélioration du dispositif, dont la gratuité pour les familles a pu être maintenue les 4 années d'existence. Au-delà des TAP, cette dernière réunion fut aussi l'occasion, non sans regret, de dire au revoir à Mme Bertrand qui a fait le choix de s'impliquer dans de nouvelles missions au sein d'une autre commune à la prochaine rentrée.

Kermesse des écoles



Le 16 juin a eu lieu la kermesse des écoles. Les enfants ont pu profiter des jeux et animations mis en place par les parents d'élèves qui

se sont regroupés avec les maîtresses pour l'organisation. De nombreux lots ont été gagnés à la tombola ou à la pêche aux canards. La kermesse s'est terminée par le traditionnel barbecue convivial. Les bénéfices seront reversés aux coopératives des écoles afin d'organiser des sorties scolaires ou d'acheter du matériel ludo-pédagogique, mais le but principal a été atteint : passer ensemble une belle journée, qui restera parmi les beaux souvenirs des enfants !

Manifestations au château

Un dimanche par mois, le château accueille la troupe des fines lames de Stanislas. Le 26 mai, à l'occasion d'une visite nocturne contée par des guides costumés, le château a été illuminé par mille bougies. La prochaine visite nocturne aura lieu le 21 juillet prochain. De plus, l'exposition « quelles folies » quand les jardins devenaient salons sera présentée du 1er juillet au 15 octobre 2018.



Mise en accessibilité des courts de tennis

Samedi 19 mai, Alain Boulanger, Maire, en présence de Brigitte Siatka, Présidente du Tennis Club et une délégation du club handisport de Champigneulle, a inauguré le cheminement piéton donnant accès aux courts de tennis extérieurs. Ces travaux d'un coût de 35 000 € comprenant la mise en accessibilité et l'éclairage ont été réalisés conformément à la loi du 11 février 2005 et à l'Agenda d'Accessibilité Programmé.

Fête de la Musique & St Jean

Le 23 juin s'est déroulée, sur le parking de la salle des fêtes, la Fête de la Musique combinée aux feux de la St Jean. De nombreux flévillois sont venus faire quelques pas de danse au



rythme de DJ Seb en attendant l'embrasement du chariot de cowboy et du tipi indien réalisés et mis en scène par l'équipe des bricoleurs et les bénévoles du comité des fêtes.

Aide financière culture/sport

Le Centre Communal d'Action Sociale renouvelle l'aide financière culture / sport destinée **aux jeunes flévillois âgés de 3 à 10 ans dans l'année en cours**. L'attestation est à retirer en Mairie, avant toute inscription de l'enfant à une activité, sur présentation de votre livret de famille ou de la carte d'identité de votre enfant, et d'un justificatif de domicile.

Félicitations aux sportifs !

Une réception a été donnée le 15 juin en l'honneur des sportifs pour célébrer la montée de l'équipe féminine du Handball Club Flavigny Fléville Richardménil en national 2 et l'équipe B de football du stade flévillois en 3^{ème} division de district. A cette occasion, Marie-José et Jean Ducret ont été récompensés pour leur 40 ans d'implication et de dévouement au sein du club de handball local.



Salon de la peinture

Le 17^{ème} salon de la peinture flévilloise, organisé par l'atelier Art et Nuances s'est tenu du 26 au 27 mai. Chantal Thiriet Veron, artiste peintre, et Daniel Herbourg, sculpteur, étaient les invités d'honneur.



Manifestations à venir...

Juillet 2018

- Le 13 : Festivités de la fête nationale
- Le 21 : Visite nocturne du château
- Le 23 : Don du Sang
- Le 27 : "Un soir, une commune"



Septembre 2018

- Le 03 : Rentrée des classes
- Le 08 : Forum des associations
- Le 11 : Voyage du CCAS
- Le 14 : Restitution de compost

Δ Nouvelle date !

Retrouvez toutes les informations sur le site www.fleville.fr